

- JEUDI 05/09/2019 à 11H00
- ÉCONOMIE
- LA CIOTAT

La Ciotat : le salon du Palais Lumière va enfin pouvoir être restauré

Les travaux dans le grand salon de la "Villa" vont démarrer fin septembre

Par A.A.



Guy Rey, président de l'association pour la Sauvegarde du grand salon du Palais Lumière, tient une photographie représentant le salon, quand il appartenait à la famille Lumière. *PHOTOS ANTOINE TOMASELLI*

0

L'histoire de la famille Lumière avec Antoine le père, et ses deux fils Auguste et Louis, est ce que l'on appelle un véritable conte de fées. Ces industriels et inventeurs de génie ont, entre autres, révolutionné la photographie et le monde du cinéma, dans le grand salon de leur somptueuse demeure, à La Ciotat, à la fin du XIXe siècle.

Un siècle plus tard, ce "Palais Lumière" ou "Villa Lumière" conserve des magnificences d'antan. Malgré son très mauvais état actuel, le grand salon n'a rien perdu de sa superbe. Guy Rey, président de l'association pour la Sauvegarde du grand salon du Palais Lumière (ARGSL), se bat depuis 2012 pour le faire restaurer et

le mettre à nouveau en valeur. *"C'est dans ce salon qu'a été projetée la première expérience de cinématographe, le 21 septembre 1895, confie le président. Pour l'occasion, 150 personnes étaient présentes".*



Le lustre présent dans le grand salon doit être restauré ainsi que le plafond qui a subi des infiltrations d'eau.

Coût : 300 000 €

La Direction régionale des affaires culturelles (Drac), le Conseil départemental, la Ville de La Ciotat et l'ARGSL, ont financé plusieurs études afin d'établir un projet de restauration qui a finalement été validé il y a quelques mois. *"Les travaux du grand salon vont démarrer fin septembre"*, précise Guy Rey. En 2017, la candidature de l'ARGSL est retenue pour participer à la Mission pour la sauvegarde du patrimoine en péril, confiée par le Président de la République à Stéphane Bern. *"Cette mission a été une opportunité formidable qui a mis en lumière notre projet de restauration."* Ainsi, le projet de rénovation du grand salon, dont le coût total a été estimé à 300 000 €, va bénéficier de plusieurs aides financières : 90 000 € de la Drac, 60 000 € du Département et jusqu'à 19 000 € de la Mission Stéphane Bern. Le reste sera à la charge des copropriétaires qui ont eu recours à un crédit foncier.

En 1890, Antoine Lumière fait l'acquisition du domaine du Clos des plages où il fait construire une bâtisse de 1 100 m². Cette gigantesque propriété, inscrite aux Monuments historiques, est un lieu de mémoire, témoin clé des débuts du cinéma. Après avoir été transformée en Golf Hôtel et réquisitionnée par les Allemands durant la Seconde Guerre mondiale, la "Villa" est finalement vendue et divisée en une cinquantaine d'appartements.

Au fil des années, les multiples transformations du bâtiment ont endommagé le salon. *"Le plafond est à reprendre en raison de plusieurs dégâts des eaux provenant de la terrasse, située à l'étage supérieur"*, explique le président de l'ARGSL. Le lustre doit également être restauré car il manque des pampilles. Les murs du salon vont être découverts pour laisser apparaître les carreaux en terre cuite d'origine. Afin de réaliser ces travaux et coller à la réalité, les architectes ont travaillé avec de vieilles photos. Parallèlement, les façades nord vont être rénovées et des balustrades, vont être ajoutées, comme à l'époque de la construction.



Le plafond porte en son centre une rosace formée par une tête de lion béante, entourée de faisceaux rayonnants.

Les meubles d'époque ont été retrouvés

Les meubles d'époque ont été retrouvés grâce à un reportage télévisé. En effet, quand la rénovation du grand salon, sélectionnée par la mission Stéphane Bern, a été médiatisée, un homme, qui vit en Isère, a contacté l'association en disant qu'il avait en sa possession du mobilier ayant appartenu à la famille Lumière. Après vérification, il s'agit bien de la grande table, des trois fauteuils et du pouf en velours que l'on peut voir sur plusieurs photos. *"Ce serait vraiment bien qu'ils retrouvent le grand salon une fois rénové !"*

Palais Lumière, 257 allée Lumière. Visite virtuelle : www.grandsalonlumiere.fr ou réservation sur : argsl@wanadoo.fr

Le coup de pouce de la Mission Bern

La Mission pour la sauvegarde du patrimoine en péril, a été confiée par le Président de la République à Stéphane Bern, pour la deuxième année consécutive. En tout, 250 monuments en péril ont été sélectionnés par un comité et la Fondation du patrimoine. Ces derniers vont pouvoir bénéficier d'une aide financière afin d'être restauré : le tirage d'un "Super Loto" le 14 juillet dernier et deux offres de tickets à gratter, mis en vente en septembre 2019. Depuis 2018, 3 500 sites en péril ont été identifiés grâce au recensement effectué par le ministère de la Culture, les bénévoles de la Fondation du patrimoine, et grâce aux signalements du grand public.